

Le Consommateur du 95

Association locale UFC Que-Choisir
de la Vallée de Montmorency

**Numéro spécial
« Obésité : protégeons nos enfants ! »**

edito

Campagne UFC sur l'obésité

Le 18 septembre dernier l'UFC a lancé une campagne nationale sur la protection de nos enfants face à l'obésité.

Deux voies ont été privilégiées : la qualité des repas scolaires et la publicité télévisée en direction des enfants.

L'UFC Vallée de Montmorency a décidé de s'y associer sur le terrain des cantines scolaires.

Avec un taux de croissance annuelle de 5.7%, l'obésité est une pandémie qui n'épargne plus la France. Chacun, à son niveau de responsabilité, doit œuvrer contre ce qui risque de devenir le fléau sanitaire du XXI^{ème} siècle. Les établissements scolaires doivent être ainsi un des passages obligés de la prévention, notamment par le biais de la qualité de la restauration scolaire.

L'importance de la qualité nutritionnelle des repas servis à la cantine a motivé la publication en 2001 d'une circulaire de l'Education Nationale. Celle-ci définit des fréquences de consommation par type d'aliment et des critères nutritionnels. Afin de vérifier sa mise en œuvre, l'UFC-Que Choisir avait réalisé en 2005 une enquête sur la qualité des repas servis. Dans nombre de cas, outre le manque de variété, l'analyse du descriptif des menus a mis en lumière un déficit en poisson, en viande rouge, en produits laitiers et en légumes de garniture. **Au global, 45% des villes ne respectaient pas la moitié des critères définis par la circulaire.**

Quant à l'analyse nutritionnelle, elle a souvent révélé des dépassements notables dans les apports de protéines, matières grasses et sel, un manque dans les apports de féculents et un déficit particulièrement marqué pour le calcium, alors que ce minéral est indispensable pour les enfants en période croissance.

Début 2007, l'Agence française de Sécurité Sanitaire des Aliments (Afssa) a présenté une étude expliquant les raisons de cette mauvaise qualité nutritionnelle. Dans seulement 58% des établissements, les responsables indiquent avoir une bonne connaissance de la circulaire, alors que 11% ne la connaissent pas du tout et que dans la pratique, un quart des établissements mettent en œuvre rarement ou jamais ces recommandations.

L'obésité coûte très cher en matière de santé publique alors, soutenons cette campagne nationale.

Raymond CIMA



**Des repas non adaptés
Des pubs pour des produits à éviter**

Envoyez la dernière page de ce bulletin à votre député (liste des députés du 95)

1^{ère} M. Philippe Houillon
11 Place de l'Hôtel de Ville,
95300 Pontoise

2^{ème} M. Axel Poniatowski
BP 80002 Cergy,
95001 Cergy-Pontoise Cedex

3^{ème} M. Jean Bardet
12 Place de la Halle 95220 Herblay

4^{ème} M. Claude Bodin
18 Rue Critino Garcia
95600 Eaubonne

5^{ème} M. Georges Mothron
53 Rue Henri Barbusse,
95870 Bezons

6^{ème} M. François Scellier
BP 40049 Cedex
95210 Saint-Gratien

7^{ème} M. Jérôme Chartier
BP 26, 95203 Sarcelles cedex

8^{ème} M. Dominique Strauss-Kahn
BP 26, 95203 Sarcelles cedex

9^{ème} M. Yanick Paternotte
8 Rue de l'Hôtel Dieu,
95500 Gonesse



Pendant cette campagne sur l'obésité l'UFC est aussi sur Internet,

avec informations, conseils, lettres à adresser aux députés, d'un simple clic de souris.

L'adresse du site est
<http://www.obesipub.org>

Et pour que vos enfants aient aussi envie d'aller jeter un coup d'oeil à ce site, comme chez eux tout tourne souvent autour de jeux, l'UFC leur propose une un petit jeu d'arcade



LE CONSOMMATEUR DU 95 est édité par l'UFC-QUE CHOISIR de la Vallée de Montmorency
Centre Culturel du Forum
95210 SAINT GRATIEN
Association régie par la loi de 1901

Courriel : 1953@ufc-ul.org
Internet : www.ufc-ul.org

Direction: M. CIMA
M. LAGUILHOU
M. TUFFERY
Trésorerie: Mme DARGNAT
Secrétariat: M. MILLEREUX
Litiges: Mme CIMA
Mme MELANO
Enquêtes M. ALBOUKAI
M. FOUCHE
et ceux qui voudront bien nous aider !

Dépôt légal à parution
Numéro tiré à 600 exemplaires par nos soins
Abonnement un an (4 numéros): 4 €

PERMANENCES LITIGES

Tous les jeudis de 19h à 19h30 (sauf vacances scolaires) au Centre Culturel du Forum 9510 St Gratien

Attention!
-par manque de bénévoles les litiges parvenus "par courrier" ne sont pas traités.

**BULLETIN D'ADHESION-READHESION
ABONNEMENT-REABONNEMENT**

Si vous êtes adhérent, ou si vous souhaitez adhérer à l'UFC Vallée de Montmorency, adressez votre chèque à l'ordre de l'UFC au Centre Culturel du Forum 95210 ST GRATIEN

NOM.....

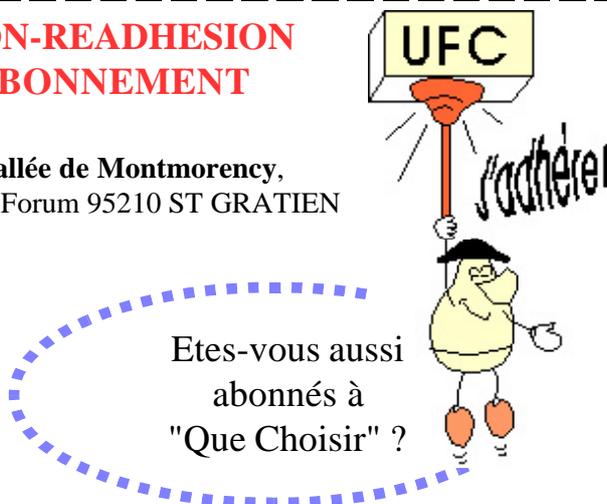
ADRESSE.....

• Don :.....

• Adhésion 1 an : 22€

Par notre intermédiaire, vous pouvez prendre aussi un premier abonnement à "QUE CHOISIR" à tarif réduit :

• 11 numéros + 4 hors série : 49€ au lieu de 62€ **PROFITEZ-EN !**



OBÉSITÉ INFANTILE :

PROTÉGEONS NOS ENFANTS !

LE CONSTAT

LES CHIFFRES CLÉS

- **5,7%** : taux annuel de croissance de l'obésité en France, croissance comparable à celle observée sur le continent nord-américain il y a trente ans
- **1,5 million** d'enfants obèses
- **50% à 70%** des jeunes obèses, selon leur âge, le resteront une fois adultes
- **2** fois plus de risques d'attaques cérébrales pour les personnes obèses
- **10 ans** d'espérance de vie en moins pour les personnes en situation d'obésité importante
- **27%** de dépenses de soins en plus pour les personnes obèses
- **75 à 130 milliards d'euros** par an : coût européen de l'obésité en dépenses de santé
- **87%** des produits alimentaires promus dans les publicités télévisées à destination des enfants, diffusées en 2007, sont déséquilibrés

Tirant les conséquences de ce constat, les acteurs intéressés par l'obésité infantile proposent des outils législatifs et réglementaires permettant de lutter et de prévenir le fléau sanitaire qu'est l'obésité infantile

UN RÉGIME PARLEMENTAIRE ÉQUILIBRÉ

LES IDÉES FORCE

Une restauration scolaire de qualité... nutritionnelle

L'enquête de l'AFSSA¹ de février 2007, réalisée sur 784 établissements du secondaire, révèle que la circulaire de 2001 de l'Education Nationale sur la qualité nutritionnelle dans les cantines est largement inappliquée : 25% ne l'appliquent jamais et 11% des établissements ne la connaissent même pas ! En rendant obligatoire, par une loi ou un Règlement, la circulaire de 2001, comme le proposait l'avis n° 47 du CNA², l'Etat pourrait enfin garantir aux élèves des repas équilibrés.

Le harcèlement nutritionnel des enfants... tolérance zéro !

Une étude³ a démontré que 87% des publicités télévisées lors des programmes pour enfants portent sur les produits les plus déséquilibrés. Il en va de même pour les autres actions de marketing alimentaire (confiseries aux caisses, promotions, têtes de gondoles et prospectus). Les chartes volontaires des professionnels s'étant révélées inefficaces, seule une loi peut aujourd'hui assainir le marketing alimentaire à destination des enfants.

Une consommation des fruits et des légumes... revitaminée

Au cours des 40 dernières années, la consommation des fruits frais a baissé de 17%, et celle des légumes s'est effondrée de 40%. Pour inverser cette tendance, dynamiser la consommation de ces produits bons pour la santé, la filière fruits et légumes doit bénéficier de la recherche publique (qualité gustative, variétés, durées de conservation...), d'un programme d'aide à la consommation dans les écoles, comme il en existe pour le lait et les produits laitiers, et d'achats d'espaces publicitaires à taux réduits.

Des aliments moins gras et moins sucrés

En 3 générations, la consommation des confiseries a été multipliée par deux, celle des boissons sucrées par trois et celle des crèmes desserts par huit ! Il est urgent d'améliorer l'offre alimentaire de nos enfants en contraignant les entreprises à diminuer les teneurs en matières grasses, sucre et sel de leurs produits.

1 - Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments • 2 - Avis n° 47 du Conseil National de l'Alimentation, sur la restauration scolaire révisant les avis antérieurs du CNA, adopté le 26 mai 2004 • 3 - Étude publiée par l'UFC-Que Choisir - sept. 2007



OBÉSITÉ : PROTÉGEONS NOS ENFANTS !

- **Parce que** les statistiques soulignent que 41% des français adultes sont en surcharge pondérale, que cette pandémie n'épargne pas les enfants qui sont 12% à être obèses, et qu'avec un taux annuel de croissance de 5,7%, la courbe de progression française de l'obésité équivaut à celle qui caractérisait les Etats-Unis il y a 30 ans ;
- **Parce que** l'alimentation, tout comme l'activité physique, tient sans conteste un rôle prépondérant parmi les nombreux facteurs contribuant à l'obésité ;
- **Parce que**, faute de mesures accroissant l'attractivité des fruits et des légumes, leur consommation n'a cessé de décroître alors même que leur qualité nutritionnelle et sanitaire est unanimement reconnue ;
- **Parce que** les efforts de recherche et de développement de l'industrie agroalimentaire devraient se concentrer sur l'amélioration de la qualité nutritionnelle, selon des axes cohérents avec ceux du Programme National de Nutrition et de Santé (PNNS), afin de diminuer les taux de lipides totaux, de glucides simples, de sel, d'acides gras, et augmenter la part des glucides complexes, d'ingrédients bruts ou peu transformés, et de fibres alimentaires ;
- **Parce que** la restauration scolaire offre un cadre irremplaçable pour l'éducation alimentaire ayant motivé la publication en 2001 d'une circulaire de l'Éducation Nationale, qui, faute de caractère obligatoire, reste dans une trop large mesure inappliquée, ce qui nuit à l'équilibre alimentaire des élèves ;
- **Parce que** les produits déséquilibrés, c'est-à-dire trop sucrés ou trop gras, sont sur-représentés dans les publicités à destination des enfants, qui influencent leur comportement alimentaire comme le soulignent de nombreuses études convergentes ;
- **Parce que** les exemples étrangers, notamment québécois, norvégien, danois, italien et tout récemment anglais démontrent que la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire encadrant la qualité nutritionnelle des produits transformés et leur promotion, permet de lutter efficacement contre l'obésité infantile ;

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ VILLE : _____

Vous demande Madame, Monsieur le Député, de bien vouloir agir en vue de l'adoption dans les plus brefs délais des outils législatifs et réglementaires permettant de lutter et prévenir le fléau sanitaire qu'est l'obésité infantile.

** Bulletin à renvoyer à renvoyer à votre député à l'adresse de sa permanence. Les noms et adresses des permanences sont disponibles sur le site Internet www.assemblee-nationale.fr, rubrique «les députés».*



OBÉSITÉ : PROTÉGEONS NOS ENFANTS DU FLÉAU SANITAIRE DU XXIÈME SIÈCLE

Diabète, maladies cardio-vasculaires, déficiences articulaires et visuelles, réduction de l'espérance de vie, dépressions : bien plus que quelques kilos de trop, l'obésité génère de nombreux handicaps à venir, et est en passe de devenir le mal du siècle...

Relativement protégée il y a encore quelques années, la France n'échappe plus à la pandémie. Conformément au rapport 2005 de la CNAM un enfant sur six est obèse. Selon des pédiatres, le risque qu'un jeune obèse le reste à l'âge adulte peut atteindre le taux effrayant de 70%... La prise en charge restant difficile et encore peu évaluée, il est donc fondamental de prévenir dès le plus jeune âge la prise de poids excessive des enfants.

Pour cela, il est indispensable de dépasser le cadre strictement médical en impliquant l'ensemble des acteurs de la collectivité (parents d'élèves, pédiatres, associations de personnes obèses, associations de consommateurs, etc.) afin d'agir sur les principaux facteurs responsables de cette évolution alarmante, au premier rang desquels l'alimentation.

Faute de règles nutritionnelles obligatoires et d'actions volontaristes chez nombre de décideurs et de professionnels de la restauration scolaire, trop de cantines sont aujourd'hui les mauvais élèves de la nutrition et trop peu participent à l'éducation alimentaire de nos enfants. Par ailleurs, l'industrie alimentaire gave jusqu'à l'indigestion les enfants de produits trop gras et trop sucrés, et inonde les ondes de flots publicitaires pour ces produits, y compris durant les programmes télévisés pour enfants... Nous avons décidé de dépasser le stade de l'écoeurement pour passer à l'action au bénéfice de la bonne santé des générations futures.

En effet, aujourd'hui comme hier, nous avons la responsabilité de dire, avec la tonalité qui nous est propre, ce qui ne va pas quand la situation devient extrêmement préoccupante, et ce qu'il convient de faire pour redresser la barre.

Ensemble, interpellons les pouvoirs publics, nos parlementaires, notre Gouvernement pour qu'ils adoptent la Loi qui préservera nos enfants de l'obésité.